

Dossier
de presse

**1^{ère} édition des
Trophées des
Economies d'Énergies
CGPME - EDF :
les quatre entreprises
lauréates**

Nantes, le 12 juin 2008



Trophées des Economies d'Énergies CGPME - EDF des Pays de la Loire :

Quatre entreprises récompensées pour leurs actions durables

A l'occasion du Carrefour des Développements Durables à Nantes, les « Trophées des Economies d'Énergies » ont récompensé les entreprises des Pays de la Loire qui ont adopté de « bonnes pratiques » en économies d'énergies. Quatre lauréats ont été retenus parmi les 16 dossiers présentés. Le Grand Prix est décerné à une entreprise de génie civil du Maine-et-Loire, la société Jusselin.

Le projet de ces Trophées débute en novembre dernier à l'initiative de la CGPME, Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises des Pays de la Loire, et d'EDF en association avec une école d'ingénieurs l'ESAIP d'Angers. L'opération ambitionne d'aider les PME-PMI des Pays de la Loire à réaliser des économies d'énergies, les encourager à développer de bonnes pratiques et les engager à partager leurs initiatives dans ce domaine.

Le 12 juin, lors du Carrefour des Développements Durables, un jury d'experts de la région, coprésidé par Philippe MOREAU, Président de la CGPME Pays de la Loire et Dominique LESTRADE, Déléguée Régionale EDF en Pays de la Loire ont décerné les Trophées des Economies d'Énergies. Les membres du jury évaluaient les démarches des entreprises selon la nature de l'action, sa performance et son résultat, son originalité, son caractère innovant, sa reproductibilité, l'implication et la mobilisation des parties prenantes et la prise en compte sociale du projet.

Les quatre lauréats :

- **Le Grand Prix** a récompensé la **Société Jusselin** (49), entreprise de génie civil pour la mise en place d'une pompe à chaleur innovante à partir d'un procédé qui n'existe pas sur le marché européen actuel.
- **Le prix Industrie** a été remis à un artisan ébéniste, restaurateur ensemblier, la **Société Le Grelle** (72). Cette entreprise a mis en place un chauffage par une chaudière à bois qui provient à 90% des « déchets de l'activité de l'entreprise. »
- **Le Prix Tertiaire** a été décerné à **l'Hôtel la Pérouse**, à Nantes pour la mise en place de nombreuses actions économisant l'énergie (éclairage, eau chaude, chauffage, ventilation, bilan carbone...).
- **Le prix « Coup de cœur »** a été remis au **Laboratoire Alvend** (49) pour ses actions, parallèlement à la construction d'un nouveau bâtiment, la société a posé une pompe à chaleur couplée à la pose d'une isolation en fibre de maïs.

16 entreprises ont participé à cette première édition. Toutes sont des PME-PMI de 2 à 250 salariés, présentes sur les cinq départements de la Région des Pays de la Loire et dans des secteurs d'activités très variés. Les actions de ces 16 entreprises sont disponibles sur le site des Trophées <http://trophees.esaip.org>

Une nouvelle édition sera organisée en 2009 autour du développement durable.

CONTACTS PRESSE

Pour EDF Françoise Ferré Tél. : 02.40.35.85.90 – 06 12 23 38 80 - E.mail francoise.ferre@edf.fr

Pour la CGPME Yann Le Bihen Tél. : 02.40.52.12.12 - E.mail deleguegeneral@cgpme-pdl.fr





Les Trophées des Economies d'Énergies

Un projet d'éco-efficacité énergétique	page 2
L'objectif : des économies d'énergies	page 2
Les enjeux	page 2
Les quatre lauréats	page 3
Le Grand Prix	page 3
Le Prix Industrie.....	page 3
Le Prix Tertiaire ...	page 4
Le Prix « Coup de cœur »	page 4
Le Concours	page 5
Des entreprises engagées.....	page 5
Un jury d'experts de la région.....	page 5
Les entreprises partenaires de l'opération	page 6
La CGPME des Pays de la Loire.....	page 6
EDF Pays de la Loire	page 6
L'école d'ingénieurs ESAIP d'Angers.....	page 6
La Banque Populaire Atlantique.....	ssspage 6



1

Un projet d'éco-efficacité énergétique

- L'objectif : des économies d'énergies

Dans le cadre du développement durable, la CGPME des Pays de la Loire a souhaité encourager les PME/PMI à s'investir sur le chemin des économies d'énergies. En partenariat avec EDF, le but de cette opération est de sensibiliser les PME/PMI et les inciter à utiliser des énergies propres et économiques.

C'est à ce titre qu'ont été lancés « Les Trophées des Economies d'Energies » qui désignent un challenge annuel organisé par EDF et la CGPME Pays de la Loire. Ce challenge récompense les meilleures « Bonnes Pratiques » mises en place dans les entreprises, sur le thème des économies d'énergies. Toutes les actions ou opérations ayant eu comme objectif la diminution ou encore l'optimisation des consommations énergétiques peuvent être valorisées. Toutes les énergies sont concernées : électricité, gaz naturel, propane, butane, fioul, chauffage urbain, énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie, biomasse,...).

Toute PME/PMI, dont le nombre de salariés n'excède pas 250 salariés et dont le capital n'est pas majoritairement détenu par une entreprise de plus de 250 salariés, peut y participer. En résumé, sont exclus tous les établissements soumis au Code des Marchés Publics ainsi que les Associations. De plus, les entreprises ne doivent pas être obligatoirement adhérentes à la CGPME des Pays de la Loire. L'inscription aux Trophées est gratuite.

- Les enjeux

Ils sont au nombre de quatre :

- Aider les PME-PMI des Pays de la Loire à réaliser des économies d'énergies
- Encourager le développement des bonnes pratiques
- Faire connaître les initiatives dans ce domaine
- Contribuer collectivement à diminuer les rejets de CO2

A ce titre, les PME-PMI inscrites aux Trophées ont été évaluées selon sept critères :

- la nature de l'action
- sa performance et son résultat (technique, énergétique et financier)
- son originalité
- son caractère innovant
- sa reproductibilité
- l'implication et la mobilisation des parties prenantes
- la prise en compte sociale du projet



2

Les quatre lauréats

Lors du second Carrefour des Développements Durables à Nantes, le 12 juin les « Trophées des Economies d'Énergies » ont récompensé les entreprises. Quatre prix ont été décernés par un jury d'experts.

- Le Grand Prix : Société Jousselin (49)

Le Grand Prix a été remis par Philippe MOREAU, Président de la CGPME. Il a récompensé la Société Jousselin, entreprise de génie civil, pour la mise en place d'une pompe à chaleur innovante à partir d'un procédé qui n'existe pas encore sur le marché européen actuel. Les tables de coffrage sont placées dans une étuve pour le séchage. La chaleur évacuée par le béton (exotherme) est récupérée par une pompe à chaleur et est ensuite insufflée dans cette même étuve. L'air de l'étuve est brassé et 60% de la chaleur qui en sort est réinsufflée. Le produit va être amélioré pour travailler à des températures relativement modestes et éviter les chocs thermiques.



Parallèlement à cette action, l'entreprise propose un tri de ces déchets (neuf bennes différentes pour le polystyrène, la ferraille, les déchets de chantier...) et le recyclage des eaux avec la récupération des eaux pluviales, industrielles, de lavage...

Cette démarche a permis la mise en œuvre de labels tels que « garantie de consommations, garantie totales des équipements », la création d'un nouvel atelier avec ces nouveaux produits, une nouvelle organisation du travail et le respect de l'environnement.

- Le Prix industrie : Société Le Grelle (72)

Le prix Industrie a été remis par Philippe MACQ, Président du MFQM (Mouvement Français Qualité et Management) à un artisan ébéniste, restaurateur ensemblier : la Société Le Grelle.



Dominique Le Grelle

Cette entreprise a mis en place un chauffage par une chaudière à bois qui provient à 90% des « déchets de l'activité de l'entreprise. » Les chutes de bois de l'activité sont récupérées par aspiration, puis passées dans un broyeur duquel elles ressortent sous forme de bois aggloméré. Ces derniers passent par la suite dans des tuyaux localisés au plafond de l'atelier de production pour finir dans un silo de stockage. Dans ce silo, une vis sans fin est présente et permet d'amener le bois vers la chaudière. Le tout est piloté par un ordinateur. L'entreprise réalise ainsi une économie d'énergie car un an de production de chute de bois assure six mois de chauffage.

En complément de cette action, la Société Le Grelle sensibilise le public sur les consommations d'énergies. Ainsi, des colloques sont organisés tous les ans pour passer une information sur l'importance d'économiser des énergies. Ces colloques regroupent des maires des communes avoisinantes et des députés. L'entreprise y présente également son exemple de chauffage par le bois. Le jury a remarqué l'implication de cette société dans la notion d'économie d'énergie pour la protection des ressources naturelles.

● Le Prix Tertiaire : Hôtel La Pérouse (44)

L'Hôtel la Pérouse a reçu par Gérard RAUX, Directeur des Marchés Professionnels de la Banque Populaire Atlantique, le Prix Tertiaire pour la mise en place de nombreuses actions économisant l'énergie (éclairage, eau chaude, chauffage, ventilation, bilan carbone...).



L'équipe de l'hôtel la Pérouse à Nantes

L'hôtel réalise des actions sur la réduction de sa consommation avec le coupe circuit chauffage-climatisation (un contacteur situé sur chaque fenêtre permet de détecter l'ouverture de celle-ci et de couper automatiquement le chauffage ou la climatisation), les ampoules basses consommation (actuellement 60% des ampoules sont des ampoules basses consommation ; l'objectif est de passer à 70% dans le courant de l'année 2008)... Une prime Développement Durable est attribuée aux salariés, en fonction des économies réalisées par l'équipe sur les dépenses d'électricité. La démarche est très globale, avec de nombreuses actions sur les achats, les déchets, et fournitures en énergie verte.

L'enjeu principal est de réduire les impacts environnementaux de l'activité de l'hôtel pour contribuer à réduire l'impact du réchauffement climatique. L'entreprise montre également qu'il est possible de passer à l'action : lutter contre l'immobilisme et se comporter en acteur économique responsable pour encourager la génération de bonnes pratiques environnementales. Ces actions ont permis à l'hôtel d'obtenir des labels : Clef Verte et Eco Label Européen.

● Le Prix « Coup de cœur » : Laboratoire Alvend (49)

Les actions menées par le Laboratoire Alvend ont été félicitées et l'entreprise a reçu le Prix « Coup de cœur » par Dominique LESTRADE, Déléguée Régionale EDF. Ce laboratoire fabrique des produits écologiques dont 20% sont commercialisés par la société Fleur des Mauges.

Parallèlement à la construction d'un nouveau bâtiment, la société a posé une pompe à chaleur couplée à la pose d'une isolation en fibre de maïs. Deux unités sont à distinguer :

- La mise en place d'une centrale de traitement d'air pour le chauffage et la climatisation par une unité aérothermique par la diffusion des calories par graines souples perforées.
- La réalisation d'une installation complète de chauffage et rafraîchissement par plancher basse température.

Cette installation permet de chauffer des zones dont le volume est important et ainsi améliorer le confort du personnel. Grâce à cette démarche, le laboratoire utilise une énergie dont l'obtention et l'utilisation ne sont pas polluantes. De plus, il sensibilise ses salariés. Ces derniers sont réellement intéressés par les énergies renouvelables.

Le jury estime que « cette entreprise est un très bon exemple de mise en place d'installation à économies d'énergies. »



*Samuel Gabory,
Laboratoire Alvend*

3

Le Concours

- Les 16 entreprises engagées

Pour participer à cette opération, 16 entreprises et une collectivité territoriale se sont inscrites :

- Bouche et Vin, restaurateur à Nantes (44)
- Laboratoire Alvend à Somloire (49)
- SARL Le Grelle YD, artisan ébéniste et restaurateur ensemblier à Trangé (72)
- Hôtel La Pérouse à Nantes (44)
- Les Charpentiers de l'Atlantique (LCA) à La Boissière de Montaigu (85)
- J. Charles et Cie, couvreur bardage panneau photovoltaïque à Angers (49)
- ITF Imprimeurs au Mans (72)
- Notre Dame de Terre Neuve, hébergement et accompagnement social de personnes handicapées à Chauve (44)
- Maison de retraite Ste Famille à Saint Gemme La Plaine (85)
- Les voix de la Forge à Saffré (44)
- Le Grenier à pain à Angers (49)
- Jousselin SAS, entreprise de génie civil à Chazé-Henry (49)
- Biscuit d'Ys à Suce sur Erdre (44)
- La Chaumière, restaurateur à Thouaré Sur Loire (44)
- Elec Eau, entreprise d'électricité – plomberie à Sablé Sur Sarthe (72)
- Atlantic Vendée Automatismes, vente et pose d'ouvertures et d'automatismes à Aizenay (85)
- Mairie de Rezé (44)

- Un jury d'experts de la région

Le jury, coprésidé par Philippe MOREAU, Président de la CGPME Pays de la Loire et Dominique LESTRADE, Déléguée Régionale EDF Pays de la Loire, est composé de douze membres :

- Olivier GABORY, Directeur CPIE Loire et Mauges
- Bernard LEMOULT, Président ATEE Ouest
- Philippe MACQ, Président du MFQM Pays de la Loire
- Philippe MOREAU, Président CGPME Pays de la Loire
- Marie-Jeanne BAZIN, Responsable Commission Développement Durable CGPME
- Jacky LEPICIER, Directeur ESAIP
- Philippe VINCENT, Chargé de missions PME-PMI ADEME
- Henri-Bruno CALMELS, Directeur des ventes Entreprises Ouest d'EDF
- Dominique LESTRADE, Déléguée Régionale des Pays de la Loire
- Yves NIOCHE, Président AICVF Pays de la Loire
- Georges CHARON, FFIE 44
- Jean-Baptiste LEBRETON, FFB
- En présence de Maître Jean-Louis VERBE, huissier de justice



4

Les entreprises partenaires

- La CGPME des Pays de la Loire



La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, fondée en octobre 1944, se veut le porte-parole des PME et des TPE, elle les représente et les défend. La CGPME est divisée en quatre unions nationales : union nationale des PME du commerce, de la petite et moyenne industrie, des prestataires de service et de l'artisanat. Au niveau géographique, la CGPME est découpée selon l'organisation administrative de la France. De cette manière, les 'CGPME locales' connaissent au mieux les domaines d'activités de leur région et sont donc plus proches des PME quand il s'agit de les représenter ou de les défendre. En 2005, la CGPME Pays de la Loire a créé une commission développement durable au sein de sa structure. Son objectif est de mener des actions d'information et de sensibilisation sur ce thème. La volonté de la CGPME des Pays de la Loire étant de partager les « bonnes pratiques », facilement reproductibles dans toutes les PME.

- EDF Pays de la Loire

EDF est une Société Anonyme à capitaux publics depuis novembre 2004. Dans un contexte d'ouverture du marché, le groupe EDF a pour ambition de devenir un énergéticien de référence en Europe et d'ailleurs, il est un des leaders de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation d'électricité en Europe. EDF diversifie ses moyens de production et développe des sources énergétiques non polluantes pour renforcer son action en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En France, EDF produit déjà 10% de son électricité à partir des énergies renouvelables, en particulier l'hydraulique. Le Groupe conforte de la même manière son engagement dans la protection de l'environnement auprès de ses clients par sa démarche sur l'éco-efficacité énergétique.



- L'Ecole d'ingénieurs ESAIP à Angers



EDF a travaillé avec le groupe ESAIP sur le projet des Trophées Economies d'Energies, organisés sur la Région des Pays de la Loire. Les élèves du groupe ESAIP Angers du cycle ingénieur environnement et prévention des risques, sont associés à la démarche dans le cadre du projet d'application de fin d'études. Leur mission est d'organiser les Trophées notamment par l'accompagnement des entreprises dans l'élaboration de leur dossier de candidature et la réalisation des audits sur site pour la période d'octobre 2007 à février 2008.

- La Banque Populaire Atlantique

Aujourd'hui, la Banque Populaire Atlantique est la troisième banque du Grand Ouest. Elle est présente dans cinq départements : Finistère Sud (29), Loire-Atlantique (44), Maine et Loire (49), Morbihan (56), Vendée (85). De leurs origines, les Banques Populaires ont conservé la pratique d'une véritable activité régionale tout en la développant. Cet ancrage régional est renforcé par le fait que les administrateurs des Banques Populaires entretiennent tous des relations étroites avec les organisations socioprofessionnelles locales et les organismes consulaires.

